



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"

PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-2153	Mr. Falk (Provencher)	December 12, 2023

Reply by the Minister of Health

Réponse du ministre de la Santé

Signed by the Honourable Mark Holland

PRINT NAME OF SIGNATORY

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY

MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

With regard to Public Health Agency of Canada (PHAC), the Ad-hoc COVID-19 Clinical Pharmacology Task Group and Health Canada (HC) research or communication about Ivermectin: (a) did they find any harm to Canadians from taking oral Ivermectin to prevent or treat COVID-19; (b) did HC, PHAC, or a committee review the Ivermectin meta-analysis conducted by Andrew Bryant, Ivermectin for Prevention and Treatment of COVID-19 Infection: A Systematic Review, Meta-analysis, and Trial Sequential Analysis to Inform Clinical Guidelines, American Journal of Therapeutics, 28, e434-e460, July 2021, (i) did their analysis show any benefit from using Ivermectin to prevent or treat COVID-19; (c) did HC or PHAC perform a risk-harm analysis for the use of Ivermectin to prevent or treat COVID-19, (i) if the answer to (c) is negative, why not, (ii) if the answer to (c) is affirmative, was this information provided to Dr. Theresa Tam, Dr. Supryia Sharma, or the Minister of Health, (iii) what dates was the information from (ii) communicated, (iii) if the answer to (ii) is negative, why not?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT

TEXTE ORIGINAL

☒

TRANSLATION

TRADUCTION

☐

Health Canada

- (a) Ivermectin for use in humans is an oral drug approved in Canada for the treatment of certain parasitic worm infections (e.g. strongyloidiasis and onchocerciasis). This is based on evidence from clinical studies that were included by the manufacturer as part of its submission for review by Health Canada. <https://dhpp.hpfb-dgpsa.ca/review-documents/resource/RDS00498>. However, ivermectin is not approved for prevention or treatment of coronavirus disease 2019 (COVID-19).
- Health Canada was made aware of reports in media related to issues with the use of ivermectin for COVID-19. Subsequently, the Department communicated on this issue in a public advisory in August 2021 and October 2021. <https://recalls-rappels.canada.ca/en/alert-recall/ivermectin-not-authorized-prevent-or-treat-covid-19-may-cause-serious-health-problems>
- (b) Emerging information from sources such as literature publications and poison control centers was screened for signal detection purpose, as part of our surveillance activities for products authorized to prevent or treat COVID-19. This specific publication was not reviewed by Health Canada as part of these activities, given that it did not provide new risk or safety information with the use of ivermectin as authorized and reflected in the product monograph for the drug.
- (c) Health Canada did not perform a risk-harm analysis for the use of Ivermectin to prevent or treat COVID-19. Health Canada only performs this type of analysis if a marketing application for a drug has been submitted by a manufacturer. Health Canada has not received an application seeking the authorization of Ivermectin for the treatment of COVID-19. Therefore, the Department has not received nor reviewed any scientific evidence for the purpose of determining a benefits, harms, and uncertainties profile on such use.



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"

PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-2153	M. Falk (Provencher)	Le 12 décembre 2023

Reply by the Minister of Health

Réponse du ministre de la Santé

Signé par l'honorable Mark Holland

PRINT NAME OF SIGNATORY

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY

MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne les recherches ou les communications au sujet de l'Ivermectine de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC), du Groupe de travail spécial sur la pharmacologie clinique de la COVID-19 et de Santé Canada (SC) : a) a-t-on constaté que la prise d'Ivermectine par voie orale pour la prévention ou le traitement de la COVID-19 causait des préjudices pour les Canadiens; b) SC, l'ASPC ou un comité d'examen ont-ils passé en revue la méta-analyse sur l'Ivermectine réalisée par Andrew Bryant, intitulée Ivermectin for Prevention and Treatment of COVID-19 Infection : A Systematic Review, Meta-analysis, and Trial Sequential Analysis to Inform Clinical Guidelines, publié dans l'American Journal of Therapeutics, vol. 28, e434-e460, en juillet 2021, (i) leur analyse a-t-elle montré un quelconque avantage à utiliser l'Ivermectine pour prévenir ou traiter la COVID-19; c) SC ou l'ASPC ont-ils effectué une analyse des risques et des méfaits liés à l'utilisation d'Ivermectine pour la prévention ou le traitement de la COVID-19, (i) si la réponse à la question (c) est négative, pourquoi ne l'ont-ils pas fait, (ii) si la réponse à (c) est affirmative, cette information a-t-elle été communiquée au Dre Theresa Tam, au Dre Supryia Sharma ou au ministre de la Santé, (iii) à quelles dates l'information en (ii) a-t-elle été communiquée, (iii) si la réponse à (ii) est négative, pourquoi ne l'a-t-on pas fait?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT

TEXTE ORIGINAL

☐

TRANSLATION

TRADUCTION

☒

Santé Canada

- a) L'Ivermectine pour utilisation chez les humains par voie orale est autorisée au Canada pour traiter des infections causées par certains vers parasites, telles que la strongyloïdose et l'onchocercose. Ceci est basé sur les preuves issues d'études cliniques qui ont été incluses par le fabricant dans le cadre de sa soumission pour examen. <https://pmps.hpfb-dgpsa.ca/documents-d-examen/ressource/RDS00498> Cependant, l'Ivermectine n'est pas homologuée pour la prévention ou le traitement de la maladie à coronavirus 2019 (COVID-19).
- Santé Canada a été informé de rapports dans les médias concernant des problèmes liés à l'utilisation de l'Ivermectine pour le traitement de la COVID-19. Par la suite, le Ministère a communiqué sur cette situation dans un avis public en août 2021 et en octobre 2021. <https://recalls-rappels.canada.ca/fr/avis-rappel/ivermectine-n-est-pas-homologuee-pour-prevention-ni-pour-traitement-covid-19-et-peut>
- b) Les informations émergentes provenant de sources telles que les publications scientifiques et médicales, et les centres antipoison ont été examinées à des fins de détection de signaux, dans le cadre de nos activités de surveillance des produits autorisés pour prévenir ou traiter la COVID-19. Cette publication spécifique n'a pas été examinée par Santé Canada dans le cadre de ces activités, étant donné qu'elle ne fournissait pas de nouveaux renseignements sur les risques ou l'innocuité liés à l'utilisation de l'Ivermectine telle qu'autorisée et reflétée dans la monographie de produit du médicament.
- c) Santé Canada n'a pas effectué une analyse des risques et des méfaits liés à l'utilisation de l'Ivermectine pour prévenir ou traiter la COVID-19. Le survol des nouvelles données probantes concernant l'Ivermectine, à des fins de détection de signaux, n'a pas fourni de nouvelles informations sur les risques ou l'innocuité au-delà de ce qui est déjà reflété dans la monographie du produit. Santé Canada n'a pas reçu de demande d'autorisation de l'Ivermectine pour le traitement de la COVID-19. Par conséquent, le Ministère n'a reçu ni examiné aucune preuve scientifique dans le but de déterminer un profil des avantages, des risques et des incertitudes d'une telle utilisation.